

La réponse d'Emmanuel Cattier à un article publié sur le site internet « Jambonews »
<http://www.jambonews.net/actualites/20171003-rwanda-de-quels-crimes-les-hutus-et-les-tutsis-ont-ils-ete-victimes/>

Emmanuel Cattier dit :
[4 octobre 2017 à 13 h 39 min](#)

Sur le plan juridique, il n'y a qu'un seul génocide reconnu, celui des Tutsi. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda a d'ailleurs fait une mise au point en son temps pour rappeler que dans les affaires encore à traiter, il n'était plus question de s'interroger sur le génocide des Tutsi et que c'était un fait acquis devant le Tribunal...

Souvent, effectivement, on parle de génocide des Tutsi et des Hutu modérés. Cette appellation est sujette à caution, mais il est aussi vrai que des Hutu furent tués parce qu'ils se montraient solidaires des Tutsi. Un livre sur les justes du Rwanda est sorti à l'automne 2017.

A la fin du génocide, le noyau dur du génocide des Tutsi et ses adeptes ont fui par centaine de milliers notamment au Zaïre/RDC. Ils ont tenté de créer des bases arrière pour reconquérir le Rwanda, avec l'aide de la France, notamment. Ils furent installés à la frontière, contrairement aux lois internationales qui stipulent qu'ils auraient dû être installés à au moins 50 km de la frontière. Ils ont exécuté des raids très meurtriers et répétés dans les villages rwandais situés près de la frontière.

Cette situation fut dénoncée devant la communauté internationale par les autorités rwandaises qui ont fini par régler le problème elles-mêmes. L'histoire est connue : avec l'aide de l'armée ougandaise et des rebelles congolais de Laurent-Désiré Kabila, elles ont attaqué les camps hutu en 1996 au Zaïre. Il y eut des massacres. Ensuite, des centaines de milliers de ces réfugiés hutu, dont beaucoup de génocidaires, sont rentrés au Rwanda dans les semaines qui suivirent sous la conduite de l'armée rwandaise. Ce fait notoire empêche donc de parler de génocide des Hutu au Congo.

Le nombre de morts au Congo en 1996 dans ces camps est estimé par un journaliste d'un journal allemand, (Dominic Johnson <http://blogs.taz.de/kongo-echo/>, il a fait une enquête minutieuse et connaît bien le terrain) à 40 000 morts au maximum.

Ensuite, il y eut la deuxième guerre du Congo à partir de 1998 qui impliqua une dizaine de pays dans l'Est du Congo RDC. Là, les chiffres varient chez les propagandistes de 3 à 4 millions jusque 12 millions de morts. Ce dernier chiffre, je ne l'ai rencontré qu'une seule fois. Mais le plus étrange dans cette affaire est que cette période fut étudiée par le fameux rapport « Mapping » publié par l'ONU en 2010. Ce rapport recense 600 massacres dans l'est de la RDC sur cette période 1998-2003 et n'accorde qu'une seule phrase à ce sujet : « *Ces dix années ont, en effet, été marquées par une série de crises politiques majeures, des guerres ainsi que de nombreux conflits ethniques et régionaux qui ont provoqué la mort de centaines de milliers, voire de millions de personnes* ».

Cette phrase renvoie à une note 87 de bas de page : « *note 87 : L'International Rescue Committee (IRC) a mené quatre études sur la mortalité en RDC entre 1998 et 2004. Selon l'IRC, depuis le début de la deuxième guerre en août 1998 jusqu'à la fin du mois d'avril 2004,*

environ 3,8 millions de personnes auraient péri, victimes directes ou indirectes de la guerre et des conflits armés. Il est à noter cependant que la méthodologie retenue par l'IRC pour déterminer le nombre de morts indirects repose sur des études épidémiologiques et des estimations de croissance démographique qui ont pu être contestées. Compte tenu de son mandat, il ne revenait pas au Projet Mapping de se prononcer sur le nombre total de personnes mortes ou tuées du fait de la situation en RDC au cours de la période considérée » [c'est nous qui soulignons].

Donc, le rapport Mapping botta en touche – même s'il s'interroge sur le caractère génocidaire de certains massacres attribués à l'armée rwandaise – mais relève le fait que des centaines de milliers de Hutu sont rentrés au Rwanda sous la conduite de l'armée rwandaise et y sont toujours !

Les génocidaires rwandais eurent un allié farouche en la personne, si j'ose dire, de la France, membre permanent du Conseil de sécurité ayant un droit de véto. C'est un élément essentiel dans cette affaire du rapport « Mapping ».

Mais le plus étonnant sur ce dénombrement vient d'un cabinet de démographes belges, l'Adrass, qui fut chargé d'aider les autorités congolaises à établir les listes électorales congolaises. Ces spécialistes du dénombrement expliquent dans un mémorandum d'une douzaine de pages, téléchargeable sur leur site (http://adrass.net/WordPress/wp-content/uploads/2010/12/Surmortalite_en_RDC_1998_2004.pdf), les méthodes qu'ils ont employé pour calculer la « surmortalité » au Congo RDC à cause des guerres : ils arrivent au nombre de 183 000 morts directs et indirects dus au conflit.

Entre 183 000 morts et 12 millions de morts, il faudrait se mettre d'accord... Une telle fourchette montre qu'il y a de toute évidence une inflation dans la propagande...

En définitive, il n'y a eu que le génocide des Tutsi. C'est d'ailleurs le seul génocide reconnu par des décisions de justice. C'est aussi le seul génocide reconnu par le rapport du Sénat belge (1997) et le rapport du Parlement français (1998), donc après les événements de 1996 - début 1997.

Ce n'est pas le nombre de morts qui désigne un génocide, mais l'intention des tueurs. Celle des génocidaires hutu fut flagrante et largement documentée (presse rwandaise, radio des Mille Collines, etc.). Pendant la deuxième guerre mondiale, il y eut 50 millions de morts. Mais seuls les six millions de morts Juifs furent victimes d'un génocide reconnu par les historiens.

Voilà ce que je tenais à dire au sujet de cet article très partisan.

Vous retrouverez mes sources sur cette page internet que j'ai écrite :
<http://cec.rwanda.free.fr/informations/pre-rapport-ONU-RDC.html>